

TCF TOUT PUBLIC



Fiche d'inscription

CANDIDAT		
Nom de naissance en majuscules :		
Nom d'usage :	.Prénon	s:
Date de naissance : / Sexe : Femme Homme		
Pays de naissance en majuscules : Nationalité :		
Langue pratiquée au quotidien :		
Adresse postale :		
Code nostal et ville :		
Code postal et ville :		
Courriel en majuscules : @		
Courter en majascales		
DATE DE LA SESSION : 23/02/2026		
Choix des épreuves		Tarif
Inscription au TCF épreuves obligatoires		150€
Inscription à l'expression écrite épreuve facultative	e 🗌	60€
Inscription à l'expression orale épreuve facultative	e: 🗌	60€
TOTAL : €		
MOTIF DE L'INSCRIPTION :		
Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité		
Mode de paiement :		
☐ Chèque à l'ordre de l'Alliance Française de Bordeaux ☐ Carte de crédit		
Espèces Virement		
Compte Personnel de Formation (CPF) Pour effectuer un virement : Banque BNP Paribas Bordeaux Chapeau Rouge		
40 cours du Chapeau Rouge 33000 Bordeaux		
Code IBAN: FR76 3000 4003 2000 0101 94 77 670 / Code BIC: BNP AF RPP BOR		
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES IMPORTANTES		
DATE LIMITE D'INSCRIPTION 08/01/2026. TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.		
 Il faut attendre 30 jours avant de pouvoir se réinscrire à une épreuve. 		
 Votre inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du règlement 		
REPORT/ANNULATION : VOIR NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES EXAMENS AU VERSO		
ATTENTION! Le jour de la session:		
Se présenter avec une pièce d'identité comportant une photo		
Se munir d'un stylo bille noir		
 Les candidats en retard ne seront pas acceptés en salle d'examen. 		
☐ J'accepte la collecte des données à caractère		
personnel marquée d'une *	·	
Fait le ://		

Conditions générales de vente des examens

Modalités d'inscription

- L'inscription à un examen est validée à la réception du dossier d'inscription complet (fiche d'inscription complétée, copie d'une pièce d'identité en cours de validité*, règlement par chèque, espèce, carte bancaire ou virement).
- La convocation, envoyée par courrier postal deux semaines avant l'examen, indique la date et les horaires de chaque épreuve. En cas de non réception de la convocation dans un délai d'une semaine avant l'examen, le candidat doit contacter l'Alliance Française pour obtenir un duplicata. L'Alliance Française ne saurait être tenue responsable de la non-délivrance de la convocation par les services de la poste.
- Aménagement des épreuves : tout problème médical nécessitant des aménagements spécifiques (tiers temps supplémentaire) doit être signalé au moment de l'inscription et accompagné d'un certificat médical. Aucun aménagement ne sera possible s'il est signalé le jour de l'épreuve.

Report

- avant la date limite d'inscription : le report de l'inscription sur une session ultérieure est possible sans frais ni justificatif (un seul report possible).
- après la date limite d'inscription : aucun report n'est possible, sauf cas de force majeure (maladie, impératif professionnel, problème de transport). Des frais de gestion de 70 € seront demandés, ainsi qu'un justificatif.

Remboursement

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables sauf cas de force majeure (maladie, impératif professionnel, problème de transport), un justificatif sera demandé.

- -avant la date limite d'inscription : des frais de gestion de 20 € seront retenus sur le remboursement, sur justificatif.
- après la date limite d'inscription : des frais de gestion de 70€ seront retenus sur le remboursement, sur justificatif.

Passation

Le candidat doit se présenter aux épreuves muni de sa convocation et d'une pièce d'identité en cours de validité*. Le candidat s'engage à contrôler l'exactitude des informations le concernant sur les feuilles d'émargement. Toute demande de modification après l'édition des diplômes sera facturée.

Les horaires des épreuves ne sont pas modifiables.

Tout retard à une épreuve entraînera l'impossibilité de passer les épreuves et aucun report ou remboursement ne sera accordé.

Résultats

Les résultats sont disponibles à la date indiquée sur la convocation et ne peuvent être remis que sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Les résultats peuvent également être délivrés sur remise d'une procuration, d'une pièce d'identité et d'une photocopie de la pièce d'identité du candidat. Aucun résultat ne sera communiqué par mail ou par téléphone. Un envoi par courrier postal est possible si le candidat a remis une enveloppe suffisamment affranchie auprès de l'accueil de l'Alliance Française.

Aucune consultation des copies ne sera autorisée. Pour toute réclamation, le candidat devra contacter le Centre International d'études pédagogiques (FEI) : https://www.france-education-international.fr/.

* pièce d'identité en cours de validité: carte d'identité, passeport, titre de séjour, attestation de la préfecture. Les cartes étudiantes ne sont pas acceptées.